

Cfdt: NAO 2026

La direction annonce lors de cette 3^{ème} réunion l'absence total d'intéressement pour les salariés pour l'exercice 2025.

Propositions Direction lors de la 3^{ème} réunion :

Rétroactivité des mesures au 1 ^{er} janvier 2026		
Salaire de base annuel	≤ 57 672€ (1,2 PASS)	> 57 672€
Augmentation Générale	600 €	-
Augmentation Individuelle**	0,6%	1,6%
Effectifs*	658 salariés	518 salariés

* Population au 31/10/2025

** NB : Ne pas avoir « 1 » comme note globale en Entretien Annuel d'Évaluation de ses objectifs individuels attendus pour l'année 2025, « sauf si situation exceptionnelle ».

1. Prime exceptionnelle de 1 300 € brut

- Pour les salariés ayant une rémunération inférieure à 1,5 PASS soit 72 090 € (Total Cash théorique)
 - La Direction réfléchit encore à la forme du versement.
2. Revalorisation du SMID à 1 893 € brut.
 3. Proratisation du 13^{ème} mois à partir du 01 avril 2026
 4. Absence rémunérée pour les salariés ayant un enfant en situation de handicap (1 jour par année civile)
 5. Engagement négociation sur le site de Vitré sur le montant de l'astreinte

**Des points sont toujours en suspens.
Nous attendons encore des réponses.**

Pour la CFDT, la 4^{ème} réunion prévue le 17 février, doit être maintenue.

Réponses à nos principales revendications

Finalisation de la négociation :

- CET avec abondement

Négo 2026

Ouverture de négociation accord senior :

- Révision de l'accord GEPP
- Départ en retraite à 350 € / ancienneté
- Revalorisation de 10% des primes sur la médaille du travail
- Prise en charge des frais de 0,2% sur les
- Cotisations patronales et abondement PERU
- Déplafonnement de la prime d'ancienneté pour tous les sites

Négo 2026

Négo 2026

Négo 2026

Négo 2026

Négo 2026

Négo 2026

Ouverture de négociation QVCT / Égalité Pro :

- Doublement jours enfant malade pour les parents isolés
- 3 Jours en cas d'hospitalisation du conjoint
- Congé supplémentaire pour les salariés (enfant handicapé ou maladie lourde)
- Revalorisation et indexation de l'astreinte en fonction du % alloué pour les NAO
- Mesures concernant l'emploi des handicapés

Négo 2026

Négo 2026

Négo 2026

Négo 2026

Négo 2026

Suite des revendications :

- Révision de l'accord de participation pour permettre la redistribution pour tous
- Harmonisation des différentes primes pour tous les sites (hors spécificité des CCN)
- Si fermeture d'une semaine d'un site, indemnité aux salariés devant travailler.

Refus

Refus

Refus

Responsabilité Sociétale d'Entreprise :

- Mise en place d'indicateur de performance sur les managers
- Nomination, droit de vote au Conseil d'Administration de représentants du personnel
- Aide (subvention, prêt 0%, ...) à l'achat d'un véhicule mobilité durable
- Application des minimas conventionnels dès signature de l'année en cours

Refus

Refus

Refus

Refus

Revalorisation des différentes primes/majorations :

- Transport auto à 450 €
- Forfait mobilité durable à 400 €
- Augmentation du Taux de cotisation PERU à 1,2%

Refus

Refus

Refus

Rémunération :

- Versement de 1 500 € sur le PEG en cas d'absence d'intéressement
- Prime exceptionnelle de 1 000 € sur PEG, lié à la vente d'ISI
- Télétravail : 30 €/mois
- Télétravail T2 : 1 Titre Repas par jour télétravaillé

Refus

Refus

Refus

Refus

